

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-662310

98021

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 123456789 Société : Royal Air Maroc

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : YAAKOUBI Oumaima

Date de naissance : 08/03/1984

Adresse : 29, Rue Abou Ouan El Haila, 2ème, Casablanca

Tél : 0662839339 Total des frais engagés : 925,50 Dhs

Docteur Khalid TAIBI
Gynécologue Obstétricien
45, Bd. Bir Anzarane Maarif
CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27
Tél: 0522 25 17 97 0522 99 45 27

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/11/2021

Nom et prénom du malade : YAAKOUBI Oumaima Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : suivi de grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Signature de l'adhérent(e) : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/11/21	G		300,00	INP : 691138712 Docteur Khalid TAIBI Gynécologie Obstétrique 45, Bd. Bir Azzaane Maarif CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27 SI: 0522 25 17 97-0522 98 45 30
08/11/21	Echographie		500,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture


 08/11/21 125,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

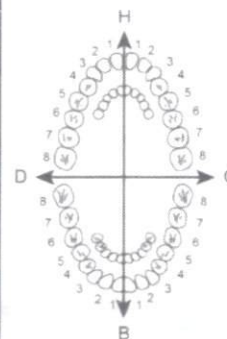
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

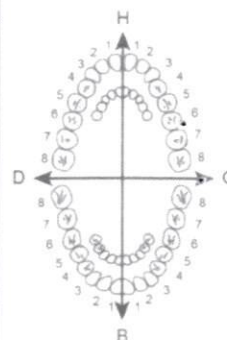
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



				COEFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		
25533412	21433552	
00000000	00000000	
D		G
00000000	00000000	
35533411	11433553	
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	MONTANTS DES SOINS	
	DATE DU DEVIS	
	DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Gynécologue - Obstétricien

Diplômé de la faculté de médecine de Paris V

Ex. attaché des hopitaux de Paris

SPÉCIALISTE EN MEDECINE DE REPRODUCTION

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE - COELIOSCOPIE

HYSTÉROSCOPIE - MALADIES DU SEIN



اختصاصي في أمراض النساء و التوليد

خريج كلية الطب بباريس

طبيب ملحق سابقا بمستشفيات باريس

اختصاصي في الإنجاب بالمساعدة الطبية

الجراحة النسوية

الجراحة بالمنظار . أمراض الثدي

Casablanca, Le 08/11/2021 الدار البيضاء في

7- YAAKUBI Oumaine

125, 126

Fenbago

$$\frac{1}{n} \sum_{j=1}^n x_j^2$$


Dr. TAIBI Khalid
Gynécologue - Obstétricien
45, Bd. Bir Anzarane Maârif
CASA - Tél: 022.25.17.97/98.54.30

Ferlipo®

Fer liposomal

Ingrédients : 180 mg de Lipofer soit 14 mg de Fer élément, stéarate de magnésium, Amidon de maïs, Capsule végétale en HPMC.

Précautions d'emploi : Ne pas laisser à la portée des enfants.
Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

AJR* %	
100	
Lipofer	
Informations nutritionnelles	
AJR : Apport Journalier recommandé	

Lot N° : FL05

Exp : 06/2024

PPC : 125,50 DH

36 Boulevard Ghandi,
Casablanca, Maroc
contact@doctorboost.ma

par Bioxpert
**DOCTOR
BOOST**
NUTRIMENT

Poids net : 12 g

6 111264 960048



Docteur Khalid TAIBI

Gynécologue - Obstétricien

Diplômé de la faculté de médecine de Paris V

Ex. attaché des hopitaux de Paris

SPÉCIALISTE EN MEDECINE DE REPRODUCTION

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE - COELIOSCOPIE

HYSTÉROSCOPIE - MALADIES DU SEIN



الدكتور الطيبي خالد

اختصاصي في أمراض النساء و التوليد

خريج كلية الطب بباريس

طبيب ملحق سابقا بمستشفيات باريس

إختصاصي في الإنجاب بالمساعدة الطبية

الجراحة النسوية

الجراحة بالمنظار - أمراض الثدي

Casablanca, Le 08/11/2021 الدار البيضاء في

Honoraires

Nom et Prénom du malade : Mme Yaakoubi Sumaimy
Date de la consultation : 08/11/2021
Nature de la maladie : smvi de Grossesse
Nature de l'examen : C₂ + Echographie
Montant des honoraires : 800,00
La présente facture est arrêtée à : huit cent dix-huit

Docteur Khalid TAIBI
Gynécologue Obstétrique
45, Bd. Bir Anzarane Maarif
CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27
Tél: 0522 25 17 97

ICE : 001581605000042 - Patente : 35800073

45, شارع بئر أنزران - معاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 25 17 97 / 0522 98 54 30 - النقال : 0613 21 95 27

45, Bd. Bir Anzarane - Maarif - Casablanca - Tél. : 0522 25 17 97 / 0522 98 54 30 - GSM : 0613 21 95 27

Docteur Khalid TAIBI

Gynécologue - Obstétricien
Diplômé de la faculté de médecine de Paris V
Ex. attaché des hopitaux de Paris
SPÉCIALISTE EN MEDECINE DE REPRODUCTION
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE - COELIOSCOPIE
HYSTÉROSCOPIE - MALADIES DU SEIN



الدكتور الطيبي خالد

اختصاصي في أمراض النساء و التوليد
خريج كلية الطب بباريس
طبيب ملحق سابقا بمستشفيات باريس
إختصاصي في الإنجاب بالمساعدة الطبية
الجراحة النسوية
الجراحة بالمنظار - أمراض الثدي

Casablanca, Le 08/11/2021 الدار البيضاء في

Madame YAAKOUBI OUMAIMA

ECHOGRAPHIE FETALE

DR : 17/08/2021

TERME : 12SA

GROSSESSE GEMELLAIRE MOUVEMENTS SPONTANES ET PRESENTS.

- | <u>BIOMETRIE DU J1</u> | <u>BIOMETRIE DU J2</u> |
|--|------------------------|
| - BIP : 19.8mm | - BIP : 19.7mm |
| - LCC : 54 mm | - LCC : 54mm |
| - Epaisseur des téguments de la nuque J1: 1.4 mm ; | |
| - Epaisseur des téguments de la nuque J2: 1.2 mm ; | |
| - <u>VITALITE J1et J2</u> | |
| - Activité cardiaque présente ; | |
| - Mouvements actifs présents. | |
| - <u>ANNEXES</u> | |
| - Trophoblaste – placenta homogène postérieur | |
| - Liquide amniotique en abondance normale ; | |
| - <u>MORPHOLOGIE DES 2 Jumeaux</u> | |
| - Pôle céphalique normalement cloisonné pour l'âge ; | |
| - Face, Membres, Estomac, Reins, Vessie : Vus ; | |
| - Estomac J1 à contrôler, Estomac J2 vue | |
| - Rachis suivi sur toute sa longueur ; | |
| - Cœur avec 4 cavités équilibrées ; | |
| - 4 membres identifiables avec leurs extrémités. | |

CONCLUSION : Grossesse gémellaire bi-choriale bi- amniotique évolutive .

Docteur Khalid TAIBI
Gynécologue Obstétrique
45, Bd. Bir Anzarane Maarif
CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27
Tél: 0522 25 17 97-0522 98 45 30

